

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

27 octobre 2017

Votre référence :

Notre référence : 1709 106

OBJET : **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)* concernant Maité Viens.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 11 septembre 2017, visant à obtenir divers coûts associés aux recherches de Maité Viens :

1. *Frais encourus, notamment en matière d'heures supplémentaires lors de cette opération :*

C'est 2 110 heures supplémentaires qui ont été effectuées et le coût associé à ces heures est de 116 050, 00\$.

2. *Coût lié aux recherches (terrestre, aérienne, eau), à l'embauche de tierce partie et autres dépenses:*

Montant de 184 344, 00\$, ce qui inclut notamment les frais des opérateurs de pelle mécanique, la location d'équipements pour effectuer les fouilles, hélicoptère, pompes, tuyaux, génératrice, personnel sur place, etc.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,